

Assemblée Générale Ordinaire ALDA Mardi 26 juillet 2022

Annexe 2 PROJET DE BUDGET 2022-2023 NOTICE EXPLICATIVE

Comme expliqué à l'occasion de l'adoption du projet de budget 2021-2022, la stabilité de la cotisation de l'ALDA a été rendue possible depuis plusieurs années, grâce à la combinaison de certains facteurs :

- Le vote de budgets déficitaires depuis cinq ans.
- De gros efforts de gestion.
- La modification de l'assiette des cotisations en 2010-2011 avec l'intégration des m² des nouveaux quartiers Crozats et Amara (+ 27 856 m²). En complément, quelques autres constructions ont augmenté cette assiette au fil des ans (MIL8, Arietis, les chalets des lots 106, 223 et B31) pour 6 697 m².
- L'intégration de certaines redevances sur les constructions nouvelles.
- La rétrocession des passages publics et l'établissement de conventions de servitude avec la CCHC en 2014 sont venus réduire certaines charges courantes (maintenance des ascenseurs publics, consommations électriques des passages et entretien).

Parallèlement, les relevés de surface de plancher communiqués dans le cadre de projets liés à des projets portés par des copropriétés érodent cette assiette de cotisation (les relevés opérés sur les copropriétés faisant systématiquement ressortir une surface de plancher inférieure à la SHON). La rétrocession des passages publics, bien qu'ayant pu réduire certains postes de dépenses, laisse aussi à la charge de d'ALDA des coûts induits par son statut de propriétaire des emprises des coursives (charges de copropriété, assurances, entretien des charpentes et toitures, vandalisme...).

La combinaison de ces divers facteurs a permis de conserver une cotisation relativement stable au détriment de l'indexation de certains postes de consommation courante et des charges de personnel.

Le projet de budget 2021-2022 qui avait été présenté au Syndicat ALDA du 5 juillet 2021 proposait de faire évoluer la cotisation ALDA à 4,80 €/m² tout en sachant que l'équilibre budgétaire de l'association nécessiterait une cotisation fixée à 5,11 €/m².

Après discussion et consultation des membres, la cotisation définitive finalement présentée au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du mois d'août 2021 au titre de l'exercice 2021-2022 était de 4,60 €/m².

Rappel de l'évolution de la cotisation ALDA depuis 2012 :

2012-2013 : 4,20
2013-2014 : 4,20
2014-2015 : 4,20
2016-2017 : 4,20
2018-2019 : 4,20
2019-2020 : 4,30
2020-2021 : 4,30
2020-2021 : 4,60

Tout en maintenant de gros efforts de gestion, la proposition soumise à l'approbation du vote de l'Assemblée Générale Ordinaire est de fonder le budget 2022/2023 sur une cotisation fixée à :

5,10 €/m²

afin de tenir compte de l'inflation prévisible et l'augmentation des postes de consommation courante (loyers, essence, électronique,...).

Cette proposition a été validée par le Syndicat ALDA réuni en date du 4 juillet 2022.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

I - RECETTES

A – ASSIETTE DES COTISATIONS REAJUSTEE A 265 923,49 m².

Une légère variation se fait connaître sur l'assiette des cotisations de l'association. En effet, des relevés de surface de plancher ont été communiqués à nos services dans le cadre de projets d'extension/modification de l'existant ou de nouvelles constructions.

Les éléments collectés par nos services induisent un réajustement à 265 923,49 m².

Pour rappel, la base de l'exercice 2021/2022 portait sur une assiette de 266 613,25 m².

L'application d'une cotisation de 5,10 €/m² va générer une recette de : **1 356 210 €**

B – RECETTES COMPLEMENTAIRES :

1. Redevance m² : Néant

L'option retenue pour cet exercice comptable est de ne pas spéculer sur l'éventuelle facturation de cette redevance sur les constructions nouvelles.

Depuis plusieurs années, la facturation prévisionnelle des redevances sur les constructions nouvelles est intégrée au budget soumis au vote de l'Assemblée Générale en fonction des programmes à venir qui ont été déclarés.

Cette intégration a pour conséquence de générer des recettes prévisionnelles aléatoires puisque les projets peuvent être, soit abandonnés, soit reportés.

Sachant que les différents promoteurs de projets ne sont pas toujours en mesure de nous confirmer leurs intentions, il a été décidé pour l'exercice 2022-2023 de ne pas tenir compte de ces potentielles redevances qui seraient susceptibles de venir fausser le résultat prévisionnel de l'exercice comptable.

En complément de cette variation de l'assiette des cotisations, l'intégration de certaines redevances sur les constructions nouvelles permettrait de conserver une cotisation relativement linéaire mais au détriment de la poursuite d'un programme d'investissements et de l'indexation de certains postes de consommation courante nécessaires à ce que l'ALDA puisse pérenniser sereinement la conduite des missions dont elle a la charge et qu'elle puisse aussi participer à l'amélioration du standard général de la station.

2. Produits divers : 10 000 €

Un produit estimatif de 10 000 € est reconduit pour le budget 2022/2023 (essentiellement généré par l'exploitation de la bagagerie de l'accueil station et la distribution automatique de boissons chaudes).

3. Location de fibre noire : 3 600 €

Cette facturation correspond à la location de liens de fibre optique noire à un opérateur extérieur utilisant l'infrastructure fibre optique horizontale de l'ALDA pour desservir 3 de ses clients à Avoriaz.

Le loyer de chaque desserte est de 1 200 € par an. Recette prévue : 3 600 €

4. Commune (refacturation espaces verts) : 31 000 €

Le devis proposé par l'ALDA à la municipalité a été accepté et l'ALDA poursuivra l'entretien des espaces verts communaux pour l'été 2022.

5. CCHC / Refacturation électricité passage public SNOW + local : 1 100 €

6. Participation accueil : 46 500 €

Comme chaque année, les hébergeurs et la SERMA contribuent au fonctionnement de la cellule d'accueil de la station :

- SERMA : 20 000 € (sachant que l'ALDA reverse aussi 20 000 € à la SERMA au titre du fonctionnement du téléphérique de nuit).
- Hébergeurs : 10 € par unité de logement exploitée (y compris les conciergeries) soit en moyenne 22 000 €.
- Un complément de recette de 4 500 € généré par la location de desks à certaines agences dans l'enceinte du bâtiment d'accueil (3 entités connues).

C – TOTAL DES RECETTES.

Cotisations ALDA/m ² sur base 5,10 €/m ²	1 356 210 €
Redevance sur les constructions nouvelles	0 €
Produits divers	10 000 €
Location fibre noire	3 600 €
Produits financiers	200 €
Commune (refacturation entretien espaces verts)	31 000 €
CCHC (refacturation électricité passage public snow + local)	1 100 €
Participations accueil	
I. SERMA	20 000 €
II. Hébergeurs	22 000 €
III. Location desks accueil	4 500 €
TOTAL	1 448 610 €

2 - DEPENSES

1. Carburant : 9 100 €

Une augmentation induite par le contexte géopolitique.

2. Logement personnel : 105 000 €

Nécessité de réviser ce poste qui a été sous-estimé pour l'exercice 2021/2022. Il faut aussi prendre en compte la difficulté croissante qui concerne le logement du personnel et des loyers en progression constante.

3. Honoraires juridiques : 25 000 €

L'ALDA devant anticiper le recours à des conseils juridiques spécialisés, la somme de 25 000 € est reconduite.

4. Frais assemblées : 6 000 €

Ajustement de cette ligne en fonction des coûts réels.

4. Téléphone : 9 000 €

Augmentation expliquée par l'intégration du coût de la géolocalisation et d'une nouvelle solution de messagerie à l'accueil station qui permettra de diffuser le message de la procédure de départs à 20 interlocuteurs simultanément.

5. Maintenance et supervision du réseau (Internet et TV) : 160 000 €

L'organisation mise en place en janvier 2020 est reconduite et conserve pour finalité :

- ✓ De proposer des délais de rétablissement réduits aux utilisateurs en cas d'incident.
- ✓ De pouvoir déclarer tout incident auprès d'un support téléphonique (Du lundi au vendredi en saison de 9h00 à 20h00 + astreinte répondeur le week-end et de 9h00 à 18h00 en intersaison) et de pouvoir bénéficier le cas échéant de l'intervention d'un technicien sur site pouvant répondre aux problématiques privatives :
 - ✓ Permanence sur site en saison estivale (lundi au mercredi) et accrue en période hivernale (lundi au vendredi).
 - ✓ Présence hors saison 1 jour/semaine pour répondre aux problématiques privatives.

Coût global du fonctionnement du service TV / Internet pour l'exercice 2022 / 2023	
Contrat de maintenance, supervision et assistance GIE SUMNET	160 000 €
Achat de bande passante (minimum 3,2 gigas)	72 000 €
Travaux réseau	0 €
TOTAL	232 000 €

Quote-part service TV /Internet / m ²		
2022/2023	0,87	Status quo maintenance / bande passante en cours de négociation
2021/2022	0,87	Status quo maintenance et augmentation bande passante
2020/2021	0,87	Status quo maintenance
2019/2020	0,87	Augmentation bande passante
2018/2019	0,69	Baisse coût bande passante
2017/2018	0,74	Activation service présence sur site
2016/2017	0,47	

	Volume global bande passante	Débit alloué aux utilisateurs	
		Fibre optique	Câble coaxial
2022/2023	En cours de négociation	100 mégas symétriques	Suspension du service
2021/2022	3,2 gigas		8 Mbps download 0,75 Mbps upload
2020/2021	1,6 gigas		
2019/2020	1,6 gigas		
2018/2019	1,6 gigas		
2017/2018	1,3 gigas		6 Mbps download 0,512 Mbps upload
2016/2017	1 giga	40 mégas symétriques	4 Mbps download 0,256 Mbps upload

6. Charges de personnel

Ont dû être pris en compte :

- L'ancienneté de certains personnels et une indexation des salaires dans leur globalité de 4,5 % afin de prendre en compte les augmentations récurrentes du SMIC et du coût de la vie pour les autres salariés

Le poste salaires et charges sociales est fixé à 648 600 € (versus 623 000 € réalisés pour l'exercice 2021/2022).

BUDGET D'INVESTISSEMENT

I - ACCUEIL

1. Poursuite de la numérisation de la gestion des transports : 9 000 €

L'Assemblée Générale de l'ALDA avait validé un investissement de 75 000 € à l'occasion de la séance d'août 2021 afin de poursuivre le développement de la numérisation de la gestion des transports.

Nous évoquons dans la notice explicative du budget 2021/2022 que le développement d'une application spécifique permettrait à terme la géolocalisation de la flotte de transport et d'automatiser la distribution des courses sur tablette.

Le système :

- ✓ Transfert automatisé des demandes de courses sur tablettes dans les machines :
 - Avantages :
 - Abandon de la liaison radio qui génère un gain de temps pour l'opérateur ALDA et le chauffeur.
 - Annihilation quasi-totale du risque d'erreur (course oubliée, confusion parfois induite par les résidences à entrées multiples...).
 - Géolocalisation des navettes (intégration des cochers prévue pour 2023-2024).
 - Utilisable par le coordinateur transports de l'ALDA le samedi matin lors des départs massifs et à nouveau abandon de l'outil radio dans un grand nombre de cas.
 - Évaluation du temps d'attente avec une fiabilité de 100 % pour le parc de machines.
 - Permettrait d'intégrer la totalité des courses machines à l'outil statistique :
 - Pour information 33 545 courses ont été recensées du 6 décembre 2021 au 26 avril 2022 (cochers + machines). Cette donnée n'intègre pas les arrivées/départs du samedi ni les courses au départ des quais en semaine. Cette mise en œuvre va permettre d'affiner ces données. (Pour mémoire, 25 000 courses pour l'hiver 2019/2020 avec une fermeture anticipée de la station mi-mars).

Ce développement aura en définitive coûté de l'ordre de 26 000 € et sera effectif pour le commencement de la saison hivernale 2022/2023.

L'étape suivante consiste en l'acquisition de tablettes qui serviront à équiper le parc des 13 machines opérant le transport de personnes.

Coût de cet investissement : 9 000 €

2. Relais radio numérique canal cochers : 6 000 €

La modernisation de notre relais radio par du matériel numérique va permettre d'améliorer significativement les échanges avec les cochers. Certains secteurs de la station sont en effet aujourd'hui sujets à des parasitages venant dégrader la réception.

2 - RESEAU TV INTERNET

1. Déploiement tête de réseau GPON : 46 631 € (financement par appel de fonds AGO 2018)

Ce montant correspond aux ressources nécessaires pour assurer le service GPON des immeubles qui seront raccordés à la fibre optique au cours de l'exercice prochain.

Le matériel de tête de réseau est amorti sur 5 années.

2. Acquisition d'une centrale de démodulation terrestre TNT : 5 250 €

Le signal TV TNT est reçu par satellite avant d'être réinjecté dans le réseau ALDA.

Des épisodes de rupture de signal peuvent survenir au niveau de cette réception. Cet investissement permettra de sécuriser la diffusion des chaînes TNT avec une bascule éventuelle sur le module terrestre en cas de problème.

3 - SERVICES PUBLICS

1. Portes coursives publiques du Snow et Multivacances : 12 960 €

Il s'agit ici de poursuivre le programme de rénovation entamé l'année dernière dans ces deux coursives. La vétusté de ces portes ne répond plus aux critères de sécurité et à l'image de la station.

2. Participation de l'ALDA à la rénovation de l'enrobé du chemin de la Combe : 20 000 €

Marcel SARON, Président de l'ALDA, s'était engagé en son temps auprès des copropriétaires de ce chemin à contribuer financièrement aux travaux de rénovation de ce passage particulièrement dégradé et donc peu sécurisé pour les usagers notamment en saison estivale. Cette décision avait aussi été entérinée à l'occasion du Syndicat du 11 juillet 2014 qui avait accepté une contribution de l'ALDA à hauteur de 50 % du coût des travaux.

Des programmes de gros travaux ayant été programmés depuis (extensions de nombreux chalets), il avait alors été décidé de temporiser et d'attendre l'achèvement de ces différents programmes avant de procéder à cette rénovation.

Le coût global des travaux est de 42 409 €.

Contribution de l'ALDA : 21 200 €.

SYNTHESE

<u>TOTAL DES RECETTES</u>
1 448 610 €
<u>TOTAL DES DEPENSES</u>
1 462 060 €
<u>RESULTAT PREVISIONNEL</u>
- 13 450 €

La proposition soumise au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire ALDA de juillet 2022 est de voter un budget déficitaire de 13 450 € basée sur une cotisation de 5,10 €/m².

Ce résultat déficitaire intègre une quote-part d'amortissements prévisionnels de 141 000 €.

68 749 € de ce poste amortissements correspondent au déploiement de notre réseau horizontal fibre optique (différents segments dans la station et le matériel nécessaire en tête de réseau) et que le financement de cette infrastructure est supporté grâce à l'appel de fonds pour travaux validé par l'AGO ALDA du 10 août 2018 : Appel de 283 000 € complété par l'utilisation de la redevance sur les constructions nouvelles du bâtiment Crozats C0 pour 245 000 €).

✓ Bilan du déploiement réseau fibre horizontal ALDA :

	Dépense annuelle	Tête de réseau GPON	Fibrage horizontal	Quote-part amortissement
Déploiement à fin 2017/2018	64 272 €	-	64 272 €	910 €
Déploiement à fin 2018/2019	160 557 €	68 887 €	91 670 €	16 492 €
Déploiement à fin 2019/2020	83 903 €	46 631 €	37 272 €	39 626 €
Déploiement à fin 2020/2021	53 903 €	46 631 €	7 272 €	51 747 €
Déploiement à fin 2021/2022	43 942 €	43 942 €	-	52 958 €
Projection à fin 2023	46 631 €	46 631 €	-	61 000 €
TOTAL	453 208 €			

Pour un déploiement global de 528 000 € (Résolution AGO ALDA du 8 août 2018)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

CAF 2021/2022 budgétée	73 757 €
CAF 2021/2022 estimée à fin sept	54 822 €
Investissements réalisés*	79 127 €
*dont les investissements fibre	43 942 €

CAF 2022/2023	127 550 €
Investissements prévus*	99 841 €
*dont les investissements fibre	46 631 €

CLOTURE 2021-2022

Certains postes de dépenses n'ont pas pu être respectés et ont fait l'objet d'un dépassement dans la conduite de cet exercice 2021/2022. En voici les explications pour les dépassements les plus notables :

POSTE	BUDGET 2021-2022	Fin sept.2022	Explication
Redevance m ²	20 000 €	11 000 €	Toutes les extensions envisagées n'ont pas été engagées
Carburant	7 000 €	8 825 €	Augmentation du prix à la pompe
Fournitures	7 500 €	9 359 €	Achat de bips pour parking pendulaire (refacturés) et matériaux pour l'aménagement de la nouvelle bagagerie
Logement	90 000 €	105 270 €	Difficultés à trouver des locations + 1 appartement en plus pour les extras (non budgété)
Juridique	25 000 €	44 039 €	Recours à des avocats spécialisés dans le cadre des procédures intentées à l'encontre de l'ALDA
Gestion du sans voiture	312 000 €	330 000 €	Recours à de nombreux extras pour faire face au remplissage exceptionnel de la station (accueil des clients, stationnement route, gestion des départs...)

Résultat de l'exercice 2021 - 2022 budgété : - 77 242 €

Résultat prévisionnel de l'exercice 2021 - 2022 : - 73 178 €*

* Ne tient pas compte des imprévus et du programme de plantations annuel.